

Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal **du 22 juillet 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux juillet à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de votants : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 17/07/2024

Présents : Annie RENOUF, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Francis CHUSSEAU, Romain TESSIER, Karine GAZEAU, Nicolas BOUREAU, Laure de Maisonneuve, Roger GOMET, Véronique DESMARICHAUX, Evelyne DRAPEAU, Christine PASZKO,

Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Sylvie LEBON, Frank RABILLE,

Pouvoirs : Frank RABILLE donne pouvoir à Francis CHUSSEAU

Secrétaire : Francis CHUSSEAU

Le quorum étant atteint,

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance par la lecture du Compte-Rendu du 25 juin 2024. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

TELEPHONIE

54-2024 – Accord de principe sur le projet d'installation d'une antenne de téléphonie mobile à La Davière afin de couvrir ce territoire et acquisition d'un terrain propriété de Vendée Eau pour implanter l'antenne de téléphonie.

Approuvé à l'unanimité

LOTISSEMENTS

55-2024 – Convention de transfert des équipements du lotissement « Les Jonquilles », rue des Charmilles, composé de 6 lots.

Approuvé à l'unanimité

MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

56-2024 – Présentation de l'avenant n° 1 du lot n° 8 (Electricité) concernant une plus-value de 338 € HT suite à la pose d'une applique murale et d'une sonnerie extérieure qui n'étaient pas prévues dans le marché initial.

Approuvé à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE

57-2024 - Modification des statuts du Syndicat mixte pour l'installation et le fonctionnement d'une piste d'éducation routière

Approuvé à l'unanimité

VOIRIE

58-2024 – Dénomination de nouvelles voiries suite à la création de lotissements et attributions de numéros.

Approuvé à l'unanimité

LE MAIRE
ANNIE RENOUF



LE SECRETAIRE
FRANCIS CHUSSEAU

